

Montréal, le 1^{er} décembre 2021

Par courrier électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec– Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Eric McDevitt David
Sarrazin Plourde s.a.
485, rue McGill
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 2H4

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022 (Dossier R-4167-2021)

Chers confrères,

La présente donne suite à la correspondance d'OC du 25 novembre 2021¹, dans laquelle l'intervenante demande l'opportunité de transmettre une demande de renseignements (DDR) portant sur les commentaires de Brattle, prévus au plus tard le 1^{er} décembre 2021, à 12 h². OC indique également qu'elle est disposée à poser ses questions par écrit, tel que suggéré par la Régie dans sa correspondance du 19 novembre 2021³, sur la preuve confidentielle relative à la planification du réseau de transport et le dépassement de coûts du projet Micoua-Saguenay, pour le 3 décembre 2021.

Dans un premier temps, afin de faciliter l'administration de la preuve en audience, la Régie accepte la demande d'OC de transmettre au préalable une DDR sur les commentaires de Brattle. Ainsi, la Régie autorise OC à déposer sa DDR **au plus tard le 3 décembre 2021, à 15h30**. La Régie demande au Transporteur de déposer les réponses de Brattle **au plus tard le 8 décembre 2021, à 15h30**.

¹ Pièce [C-OC-0016](#).

² Pièce [A-0025](#).

³ Pièce [A-0023](#).

Dans un deuxième temps, la Régie demande à OC de transmettre, sous pli confidentiel, ses questions écrites relatives à la preuve confidentielle portant sur la planification du réseau de transport et le dépassement de coûts du projet Micoua-Saguenay, **au plus tard le 3 décembre 2021, à 15h30**. La Régie demande au Transporteur de transmettre les réponses à ces questions sous pli confidentiel et ce, **au plus tard le 8 décembre 2021, à 12 h**.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml